

EPHÉMÉRIDES TOURQUENNOISES

15 Février 1793 (26 pluviôse, an II). Combat de Reckem, pendant lequel le Tourquennois Walter-Floren, se signala par des prodiges de valeur.

A cette époque, le général enlevait de nouveaux les frontières françaises et le combat qui fut l'objet de notre éphéméride fut un des premiers engagements.

On sait que Reckem est une localité belgo-française aux environs de Menin, au nord-est d'Ypres.

Ce combat qui inaugura favorablement la nouvelle guerre, fut annoncé à la Convention, dans la séance du 10 ventôse (15 mars 1794). Voici en quels termes, le Moniteur, journal officiel de la République, en rend compte :

Séance du 10 ventôse 1794 (15 mars 1794). (Un secrétaire lit les lettres suivantes : « Florent Guyhe, envoyé par l'armée du Nord, à la Convention nationale, Lille, le 2 ventôse, l'an II.

Citoyens collègues, je m'empresse de vous faire part de deux succès importants que les soldats de la République viennent de remporter sur les ennemis du despotisme.

Le premier a eu lieu le 26 pluviôse, près de Reckem. Le général de brigade, Dumouriez, et le chef de bataillon, Walter, commandant à Pont-à-Breuil, à la tête d'un détachement du 1er bataillon de Calvados, d'un autre détachement des dragons du 6^e régiment et d'un troisième détachement de chasseurs du 17^e, ont combattu avec cent hommes, ont rencontré, dans une patrouille, un corps de troupes ennemies six fois plus considérable et composé de cavaliers anglais et allemands et d'infanterie autrichienne.

Le second a eu lieu le 27 pluviôse, au village de la Bèche, dans le département de l'Yonne. Le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

Le 27 pluviôse, le général en chef de l'armée, Dumouriez, a été blessé par un boulet, et a été porté à l'hôpital de la Bèche. Les ennemis ont été obligés de se retirer, et nous avons repris possession de tous les lieux que nous leur avions enlevés.

FAITS DIVERS

Les ouvriers du tissage de Saint-Philibert (Eure) se sont mis en grève, hier matin, à la suite d'une réduction de 10 0/0 sur le taux des salaires. Les grévistes, qui sont au nombre de 600, environ, conservent une attitude des plus calmes.

On écrit de Péronne au Moniteur d'aujourd'hui, un accident presque incroyable vient d'arriver dans la fabrique de sucre de MM. Invenel et C^o. à Briaches. Cinq ouvriers travaillant à enlever la poule de l'arbre de la machine à vapeur, le mécanicien s'éleva, couché, quand pour avoir plus de facilité, se laissa aller à se pencher en avant, et tomba sur un tonneau qui se trouvait devant lui. Les quatre autres ouvriers, en attendant, à d'autres besognes. Tout à coup une formidable explosion se produisit, la poulie vola en éclats, un morceau pesant 5 kilogrammes a été projeté dans le jardin de M. Cadet à 200 mètres de distance.

Les carreaux de la fabrique sont cassés et de tous les ouvriers qui se regardent effarés, un seul se met à saigner du nez, sans avoir eu aucune blessure. On cherche encore la cause de cet accident qui pouvait avoir de terribles suites. Le mécanicien s'éleva, couché, quand pour avoir plus de facilité, se laissa aller à se pencher en avant, et tomba sur un tonneau qui se trouvait devant lui. Les quatre autres ouvriers, en attendant, à d'autres besognes. Tout à coup une formidable explosion se produisit, la poulie vola en éclats, un morceau pesant 5 kilogrammes a été projeté dans le jardin de M. Cadet à 200 mètres de distance.

On lit dans l'Independent de Douai : « Un honorable officier supérieur est retiré nous adresse quelques considérations sur le fait que nous avons rapporté dans notre dernier numéro, concernant l'exécution de la Marcelline dans les cérémonies officielles. Dans une lettre énergique, il nous communique des extraits du Journal officiel militaire, de la loi qui régit la matière et démontre la légalité complète de ce qui a été fait. à Douai, lors de la courte visite du général Lefebvre et de son inspection sommaire de casernes.

Des primes et des médailles d'encouragement seront distribuées le dimanche 6 avril, à Bernes, aux propriétaires d'animaux reproducteurs du département du Nord, ainsi qu'aux propriétaires d'animaux gras et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et les mieux préparés pour la boucherie.

Le concours comprendra trois catégories : races flamande pure, races diverses pures ou croisées, animaux de boucherie. La valeur des primes variera de 50 fr. à 75 fr. dans la 1^{re} catégorie, de 100 à 150 fr. dans la deuxième, de 200 à 250 fr. dans la troisième.

On nous mande de Douvrin que M. le curé de cette commune a été hier victime d'un accident qui lui a coûté la vie. On reconstruit en ce moment l'église de Douvrin sur les plans de M. Dutouquet, architecte à Valenciennes, et M. le curé, qui venait de recevoir les vitraux, voulut, malgré les conseils du chef d'appareil, leur de M. Rouzé, entrepreneur de la construction, les accrocher lui-même au haut des fenêtres de son appartement pour juger de leur effet.

A peine son compagnon avait-il quitté le presbytère que la servante s'élança de la maison en criant : « M. le curé est tombé mort ! » grand émoi. On accourut aussitôt : le curé gisait sur le plancher, avec une plaie à l'occiput et le sang lui filtrait par les narines. Il était tombé à la renverse de l'échelle qu'il avait appliquée contre ses fenêtres, probablement par suite d'un éblouissement. La chute avait été rapide puisqu'on ne trouva pas de sang et de saignée traînée. On le releva, on le lava, on le pansa dans son fauteuil. M. le curé, me reconnaissez-vous ? lui demanda-on. Le pauvre prêtre ouvrit les yeux, porta péniblement la main à ses paupières qu'il rabattit lentement, et redevint inanimé : il était mort. Il n'était âgé que de 56 ans. C'était un excellent homme, très aimé dans sa commune où la nouvelle de l'accident a produit une véritable stupeur.

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur. Malgré les secours apportés, ces deux maisons ont été réduites en cendres. Les pertes évaluées à 20,000 fr., sont couvertes par l'assurance.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui : Le décret par le Président de la République, de la réponse de S. M. le roi de Portugal à l'invitation de son élection à la Présidence. Le décret relatif à l'attribution de la ville de Châlons (Marne) à emprunter une somme de 200,000 francs et à souscrire extraordinairement.

Informations. Dans la séance d'hier, la commission du budget, présidée par M. Héart Brisson, a pourvu au remplacement d'un de ses vice-présidents, M. Martin Feuillée, nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

La République Française publie la note suivante : « Plusieurs journaux annoncent que M. Ranc a l'intention de se porter dans la quatrième circonscription de l'arrondissement de Lyon contre M. A. Ranc n'est pas et ne sera pas candidat à Lyon. »

L'Intendant Brissay, après avoir rendu compte de sa mission, a quitté San Remo, se rendant à Versaille. Le ministre de l'agriculture, M. de Launay, a été nommé président de la commission d'hygiène publique.

La commission du budget s'est réunie aujourd'hui en assemblée générale pour terminer ses travaux. Il est probable que le rapport sera déposé à la fin du mois. M. Wilson serait nommé rapporteur.

La protestation des ministres du 16 mai. La commission du budget s'est réunie aujourd'hui en assemblée générale pour terminer ses travaux. Il est probable que le rapport sera déposé à la fin du mois. M. Wilson serait nommé rapporteur.

Les journaux du soir et la séance. Le Moniteur Universel dit que la Chambre s'est réunie hier, à une séance indigne d'une grande assemblée et d'un grand peuple. L'organe du centre ajoute : « que cette Chambre ne peut que se déshonorer elle-même par son attitude incertaine, par son manque de fermeté et de décision. »

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur. Malgré les secours apportés, ces deux maisons ont été réduites en cendres. Les pertes évaluées à 20,000 fr., sont couvertes par l'assurance.

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur. Malgré les secours apportés, ces deux maisons ont été réduites en cendres. Les pertes évaluées à 20,000 fr., sont couvertes par l'assurance.

DERNIÈRE HEURE

Trois nouveaux conseillers d'Etat. M. Gougeard, capitaine de vaisseau; Berger, préfet du Rhône; Degrais, avocat à la Cour de cassation, sont nommés conseillers d'Etat.

L'Official de demain. L'Official de demain publiera un mouvement judiciaire concernant surtout les cours de Toulouse, Nancy, Besançon et Aix. M. Devocongue, préfet du Tarn-et-Garonne, est nommé conseiller à la Cour de Toulouse.

Nominations. M. Merlin, préfet du Jura, passe en la même qualité dans la Haute-Garonne. M. Jambouille, sous-préfet de Dôle, est nommé préfet du Jura.

Une interpellation. On annonce qu'une interpellation va être faite à la Chambre des députés sur le mandat de M. Ozanne comme sous-secrétaire général au ministère du Commerce.

La Chambre des députés. La séance s'ouvre à deux heures. M. Pélissier monte à la tribune pour présenter une rectification au procès-verbal de la dernière séance.

Il est posé la question de savoir si la Chambre a le droit de se constituer en comité permanent. M. Pélissier donne lecture de son projet qui tend à supprimer les jurys mixtes et à imposer aux élèves des facultés libérales l'obligation de passer leurs examens devant un jury exclusivement composé de professeurs de l'Université de Lille.

Il est posé la question de savoir si la Chambre a le droit de se constituer en comité permanent. M. Pélissier donne lecture de son projet qui tend à supprimer les jurys mixtes et à imposer aux élèves des facultés libérales l'obligation de passer leurs examens devant un jury exclusivement composé de professeurs de l'Université de Lille.

Il est posé la question de savoir si la Chambre a le droit de se constituer en comité permanent. M. Pélissier donne lecture de son projet qui tend à supprimer les jurys mixtes et à imposer aux élèves des facultés libérales l'obligation de passer leurs examens devant un jury exclusivement composé de professeurs de l'Université de Lille.

Il est posé la question de savoir si la Chambre a le droit de se constituer en comité permanent. M. Pélissier donne lecture de son projet qui tend à supprimer les jurys mixtes et à imposer aux élèves des facultés libérales l'obligation de passer leurs examens devant un jury exclusivement composé de professeurs de l'Université de Lille.

NOUVELLES DU MATIN

La commission de la Presse. Paris, 14 mars, 6 h. 10 m. La commission de la presse s'est occupée aujourd'hui des journaux et écrits périodiques. Elle s'est prononcée pour la suppression du cautionnement.

La Commission du Budget. Paris, 14 mars, 6 h. 30 s. La commission du budget s'est réunie aujourd'hui en assemblée générale pour terminer ses travaux.

La protestation des ministres du 16 mai. Paris, 14 mars, 6 h. 40 m. Le Moniteur Universel dit que la Chambre s'est réunie hier, à une séance indigne d'une grande assemblée et d'un grand peuple.

Les journaux du soir et la séance. Paris, 14 mars, 6 h. 40 m. Le Moniteur Universel dit que la Chambre s'est réunie hier, à une séance indigne d'une grande assemblée et d'un grand peuple.

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur.

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur.

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur.

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur.

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur.

BOURSE DE LIÈGE

Table with columns: Valeurs, Cours cotés, Cours du 13 mars. Lists various market values and prices.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Service télégraphique particulier). Présidence de M. GAMBETTA. Séance du 14 Mars 1879. La séance s'ouvre à deux heures.

Rectification. M. PÉLISSIER monte à la tribune pour présenter une rectification au procès-verbal de la dernière séance.

Une interpellation. On annonce qu'une interpellation va être faite à la Chambre des députés sur le mandat de M. Ozanne comme sous-secrétaire général au ministère du Commerce.

Nominations. M. Merlin, préfet du Jura, passe en la même qualité dans la Haute-Garonne. M. Jambouille, sous-préfet de Dôle, est nommé préfet du Jura.

La Commission du Budget. Paris, 14 mars, 6 h. 30 s. La commission du budget s'est réunie aujourd'hui en assemblée générale pour terminer ses travaux.

Les journaux du soir et la séance. Paris, 14 mars, 6 h. 40 m. Le Moniteur Universel dit que la Chambre s'est réunie hier, à une séance indigne d'une grande assemblée et d'un grand peuple.

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur.

Belgique. Un incendie s'est déclaré avant-hier vers 11 heures du soir à Jumièges, dans une maison appartenant à Mme veuve Georges, ménagère. Le feu s'est également communiqué à un bâtiment contigu occupé par Canille Laitien, calaireur.

Table with columns: Bourse du 14 Mars, Valeurs diverses, Valeurs locales, Bourse de Lille, Chemin de Fer du Nord. Contains various financial and market data.